



M1 CCA, CGAO, MBFA– Cours de M. Didier KLODAWSKI

COMPTABILITÉ APPROFONDIE

Chapitre I°) Évaluation des actifs

I°) Immobilisations corporelles

A°) Acquisitions

Cas n°1 : une entreprise fait l'acquisition le 2 mars d'un matériel industriel :

Prix d'achat (1 € = 1,35 \$) :	67 500 \$
Remise accordée :	5 %
Escompte :	1 %
Droits de douane :	10 605 €
Frais de transport :	3 000 €
Frais d'installation :	250 €
Frais de montage :	350 €
Frais de transport postérieurs à la mise en installation (dont TVA : 20 %) :	2 400 €
Charges financières relatives à l'acquisition :	1 000 €

Enregistrez cette opération au journal.

Cas n°2 : une société fait l'acquisition le 3 avril N d'un ensemble immobilier à rénover :

Prix d'achat du terrain :	30 000 €
Prix d'achat de la construction :	164 000 €
Droits d'enregistrement :	9 600 €
Frais d'acte :	700 €
Honoraires du notaire	2 500 €
Commissions :	5 000 €
Architecte :	4 000 €
Grosses réparations :	44 000 €
Charges financières exposées à l'acquisition du terrain (période située en la signature de l'acte et la mise en service) :	1 000 €
Remise en état du site en N+30 :	20 000 €

Enregistrez cette opération au journal.

B°) Livraisons à soi-même

Une entreprise a construit une machine-outil et a enregistré les éléments suivants :

Matières premières consommées :	15 000 €
Charges directes de production :	22 000 €
Quote-part des charges indirectes de production :	4 800 €

Pour financer cette production, l'entreprise a emprunté la somme de 30 000 € au taux de 6 %. La période de fabrication a duré du 1^{er} mars N au 31 octobre. La mise en service a lieu le 4 novembre.

Enregistrez cette opération au journal.

C°) Évaluation postérieure à la date d'entrée

Cas n°1 : une société fait l'acquisition d'une machine-outil début janvier N pour un prix de 130 000 € HT. La valeur résiduelle est fixée à 10 000 €. Elle est mise en service le 2 janvier. Amortissement linéaire sur une durée d'utilisation de 5 ans. Le prix de cession sur un marché au 31/12/N est fixé à 96 000 €. Les quantités produites prévisionnelles sont les suivantes :

N	N+1	N+2	N+3	N+4
10 000	10 000	12 000	9 000	8 000

La marge unitaire prévisionnelle sur la période : 3 €. Le taux d'actualisation retenu : 10 %. On considère que les FNT sont constatés en fin d'année.

Enregistrez ces opérations au journal pour l'année N.

Cas n°2 : une SAS a fait l'acquisition et la mise en service d'un matériel acheté 100 000 € HT. Ce matériel a une durée d'utilisation de 5 ans. Pas de valeur résiduelle. Les CA liés à cet investissement :

N	N+1	N+2	N+3	N+4
110 000	125 000	140 000	160 000	180 000

Au 31/12/N, le prix de vente sur un marché est fixé à 65 000 €. La marge moyenne avant amortissement est de 15 %. Le taux d'actualisation retenue : 10,5 %.

Enregistrez ces opérations au journal pour les années N et N+1.

D°) Immobilisations acquises au moyen de redevances annuelles

Une SAS fait l'acquisition d'un matériel au moyen de 15 redevances annuelles de 18 000 €. Le montant versé lors de l'acquisition est de 45 000 €. Le taux d'actualisation est de 5%.

Enregistrez l'acquisition au journal.

II°) Immobilisations incorporelles

A°) Les frais de recherche et de développement

Une SAS a établi les calculs suivants relatifs aux F R&D pour l'année N :

	Recherche fondamentale	Recherche appliquée	Développement
Dépenses sans contrepartie spécifique	120 000	170 000	370 000
Dépenses avec contrepartie spécifique		600 000	120 000

Enregistrez l'acquisition au journal.

B°) Logiciels et sites Internet

Cas n°1 : le 2 mars N, une société acquiert un logiciel de gestion des stocks :

Prix d'achat :24 000 €
Frais de documentation :1 500 €

Par ailleurs, cette société a commencé la fabrication d'un logiciel de gestion commerciale à usage interne :

Frais d'étude préalable :	1 520 €
Frais d'analyse fonctionnelle :	2 480 €
Frais d'analyse organique :	6 520 €
Frais de programmation :	13 300 €
Tests et jeu d'essai :	4 460 €
Documentation technique :	1 300 €

Enregistrez l'acquisition au journal.

Cas n°2 : une entreprise souhaite inscrire son site Internet à l'actif :

Obtention du nom de domaine et immatriculation :	59 €
Développement du logiciel d'exploitation :	750 €
Développement des codes :	520 €
Développement de la base de données :	390 €
Documentation technique :	1 100 €

Le projet est achevé le 01/11/N. La durée d'utilisation est de 5 ans. Les coûts activables ont été comptabilisés 750 € (développement du logiciel d'exploitation) au 31/12/N-1.

Enregistrez ces opérations au journal pour les années N-1 et N.

C°) Immobilisations acquises au moyen de redevances annuelles

Une société fait l'acquisition d'un brevet le 01/01/N. Un versement immédiat de 10 000 € et des redevances annuelles de 1 % du CA, payables pendant 3 ans les 01/01 de chaque année. Le taux d'actualisation retenue est de 10 % Les CA prévisionnels sont de 500 000 €. La société doit exploiter ce brevet pendant 10 ans.

Enregistrez ces opérations au journal pour les années N, N+1 et N+2.

III°) Évaluations des titres

A°) Acquisition

Une société a acheté le 02/01/N les titres suivants :

Titres immobilisés A représentant 12 % du capital :	200 000 €
Actions B afin de garantir un découvert bancaire :	12 000 €
Actions C représentant 20 % du capital :	120 000 €
Cet investissement est réalisé en vue de retirer un gain à moyen terme, la société ne souhaite pas s'immiscer dans la gestion.	
Actions D à but spéculatif et à court terme :	60 000 €
Obligations E à but spéculatif :	100 obligations à 103 %
Émissions le 01/04/N-6, nominal 500 €, échéance 31/03, taux d'intérêts 8 %.	

Les commissions sont de 0,2 % du prix d'achat et sont comptabilisées en charges. Règlement comptant.

Enregistrez ces opérations au journal pour l'année N.

Donnez la règle fiscale des frais d'acquisition.

Enregistrez l'acquisition des titres A en prenant l'option des frais d'acquisition incorporés aux prix d'achat.

B°) Clôture

Une société fait l'acquisition des titres suivants durant l'année N :

Titres	Qtés	CU
Titres de participation A	1 000	100,00
Titres immobilisés non cotés B	200	80,00
VMP cotées C	10	60,00
VMP cotées C	30	50,00

Voici les données d'inventaire :

31/12/N	A	B	C
Cours moyen du dernier mois	98,00	-	51,00
Valeur probable de négociation	102,00	85,00	48,00
Valeur d'utilité	95,00	75,00	45,00

31/12/N+1	A	B	C
Cours moyen du dernier mois	96,00	-	50,00
Valeur probable de négociation	105,00	78,00	47,00
Valeur d'utilité	98,00	70,00	46,00

Calculez les dépréciations N et N+1.

Enregistrez ces opérations au journal aux dates du 31/12/N et du 31/12/N+1.

III°) Stocks

Cas n°1 : le stock de MP d'une entreprise est évalué au 01/12/N à 234 000 € pour 1 200 unités. L'entreprise achète 1 000 unités de MP le 16/12/N :

Prix d'achat : 200 000 €
Remise : 5 %
Frais de port : 20 000 €
Frais de déchargement : 5 000 €
Frais administratifs dédiés : 35 000 €

Au 31/12/N, il reste en stock 1 500 unités.

Calculez le coût d'acquisition des MP.

Évaluez le stock final (CUMP et PEPS).

Cas n°2 : à la clôture de l'exercice N, une entreprise veut évaluer le stock de produits en cours. Les éléments sont les suivants :

Prix d'achat des MP utilisées : 30 000 €
Droit de douane correspondant : 5 000 €
Frais de transport des MP : 1 700 €
Charges directes de production : 91 200 €
Charges indirectes de production : 13 578 €
Quote-part des frais de recherche fondamentale : 4 600 €
Quote-part des frais de développement spécifiques : 9 134 €
Quote-part du coût de sous-activité
(Charges directes de production) : 490 €

Coûts de capitaux empruntés pour financer la production correspondant à la période de fabrication (cycle de production supérieur à 12 mois) : 13 160 €

Calculez le coût de production.

Enregistrez cette opération au journal à la date du 31/12/N.

Chapitre II°) Fusions et opérations assimilées

Cas 1 – Fusion à l'endroit et à l'envers

Au cours de l'exercice N, la société A absorbe la société B. Le traité de fusion prévoit l'échange des actions, en tenant compte de la valeur intrinsèque.

	Société A	Société B
Valeur intrinsèque globale	3 000 000	5 400 000
Nombre d'actions	20 000	20 000

Composition du capital :

	Hypothèse 1	Hypothèse 2
Société A		
Famille A	18 000	10 000
M. X	1 000	5 000
Divers porteurs	1 000	5 000
Total	20 000	20 000
Société B		
Famille B	5 000	15 000
Melle Y	3 000	3 000
Divers porteurs	12 000	2 000
Total	20 000	20 000

Cas 2 – Sociétés indépendantes

Société A

Immobilisations corporelles	350 000	Capital (5 000 actions)	100 000
-Amortissements	-150 000		
Valeurs nettes	200 000	Réserves	105 000
Stocks de marchandises	10 000		
Clients	15 000	Fournisseurs	25 000
Disponibilités	5 000		
TOTAL	230 000	TOTAL	230 000

Société B

Immobilisations corporelles	225 000	Capital (3 000 actions)	60 000
-Amortissements	-125 000		
Valeurs nettes	100 000	Réserves	55 000
Stocks de marchandises	20 000		
Clients	7 500	Fournisseurs	15 000
-Dépréciations	-500		
Valeurs nettes	7 000		
Disponibilités	3 000		
TOTAL	130 000	TOTAL	130 000

Hypothèse 1 : La société A absorbe la société B. Le projet de fusion prévoit que le rapport d'échange des titres s'établit en fonction des valeurs mathématiques respectives des sociétés. L'apport de la société B est évalué sur les bases suivantes : immobilisations 135 000 € et fonds de commerce : 30 000 €. La dépréciation sur les créances est justifiée. L'action A est évaluée en tenant compte d'une plus-value de 45 000 € sur les immobilisations. C'est une fusion à l'endroit et les sociétés sont sous contrôle distinct.

Hypothèse 2 : La société A absorbe la société B. Une étude de la capacité d'autofinancement dégagée chaque année par les deux sociétés conduit à prévoir l'échange d'une action A contre une action B. C'est une fusion à l'envers.

Cas 3 – La société absorbante détient des titres de la société absorbée

Société A

Immobilisations corporelles	320 000	Capital (15 000 actions)	300 000
Titres B (2 000 actions)	24 000	Réserves	69 000
Stocks de marchandises	30 000	Fournisseurs	31 000
Clients	20 000		
Disponibilités	6 000		
TOTAL	400 000	TOTAL	400 000

Société B

Immobilisations corporelles	200 000	Capital (10 000 actions)	100 000
-Amortissement	-70 000	Réserves	50 000
Valeurs nettes	130 000	Fournisseurs	20 000
Stocks de marchandises	20 000		
Clients	15 000		
Disponibilités	5 000		
TOTAL	170 000	TOTAL	170 000

La société A détient 20 % du capital de la société B et absorbe cette dernière. Le rapport d'échange des titres s'établit sur la base de valeurs mathématiques respectives des actions. C'est une fusion à l'endroit et les sociétés sont sous contrôle distinct.

Cas 4 – Participations croisées

Société A

Immobilisations	245 000	Capital (20 000 actions)	200 000
Titres B (800 actions)	20 000	Réserves	96 000
Stocks de marchandises	20 000	Fournisseurs	4 000
Clients	10 000		
Disponibilités	5 000		
TOTAL	300 000	TOTAL	300 000

Société B

Immobilisations	230 000	Capital (10 000 actions)	200 000
Titres A (1 600 actions)	24 000	Réserves	62 000
Stocks de marchandises	25 000	Emprunts	30 000
Clients	40 000	Fournisseurs	28 000
Disponibilités	1 000		
TOTAL	320 000	TOTAL	320 000

La société A absorbe la société B. Chacune des deux sociétés déteint 8 % du capital de l'autre. Le projet de fusion précise que la parité d'échange des titres résulte des valeurs mathématiques sur la base des bilans, en tenant compte de plus-values de 100 000 € sur les immobilisations de la société A et de 30 000 € sur celles de la société B. C'est une fusion à l'endroit et les sociétés sont sous contrôle distinct.

Cas 5 – Problèmes d'échange

1°) Les 24 615 actions d'une société absorbée B, valant 150 €, doivent être échangées contre les actions de la société absorbante A de valeur 180 €.

2°) Une société B, au capital formé de 10 000 actions, de valeur 200 € est absorbée par la société A, dont les actions sont évaluées à 280 €.

